Image not found or type unknown

Achat de maison principale avec sa société

Par **Dobermann**, le **25/08/2021** à **13:14**

Bonjour.

Je possède une société en eirl option IS .

J'ai de l'argent personnel et de l'argent dans ma société.

J'aimerais savoir s'il est possible d'acheter ma résidence principale avec mon argent et l'argent de ma société. Ou uniquement avec l'argent de ma société.

En lisant sur internet il m'a semblé comprendre que c'était possible d'acheter avec ma société et de me louer le bien.

S'il est possible d'acheter avec ma société, doit-je d'abord m'acquitter des impôts sur la société ou la maison sera elle compté dans les charges et donc déductibles des bénéfices ?

Voila je ne suis pas très formé au langage comptable /fiscale /droit donc je ne sais pas si ma demande est claire n'hésitez pas à me le dire sinon.

Merci d'avance..

Par **Marck.ESP**, le **25/08/2021** à **13:42**

Bonjour
Vous ne dites pas quel avantage vous attendez de ce projet ?
Projetez vous d'en faire partiellement un local pour l'entreprise ?

En revanche;
- ce bien va augmenter la valeur de votre affaire, qui sera plus difficilement vendable.
- si c'est votre habitation, c'est un "avantages en nature" imposable.
- Aucune exonération d'impôt sur la plus value en cas de revente de la maison...
De plus, celle-ci sera exposée aux risques financiers de l'entreprise et pourrait être prise en garantie judiciairement par des créanciers, le cas échéant.

Plus basiquement, votre société a-t-elle des statuts qui lui permettent d'agir, car ce n'est pas généralement dans l'intérêt de son activité.

A-t-elle un avantage quelconque à mettre de l'argent dans la résidence principale de son

dirigeant ?

Il est de mon point de vue préférable de sortir le cash de l'affaire sous forme de dividende et/ou rémunération, puis acheter vous mêmes.

Prenez les conseil d'un expert-comptable...!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés